

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Mardi 23 Juin 2015

<b>OBJET :</b>	<b>Convention de partenariat avec l'EPA-ORSA en vue de réaliser une scénarisation interactive de la maquette 3D du territoire seine-Amont</b>
----------------	---

#### EXPOSE DES MOTIFS

Afin de promouvoir son territoire, sa stratégie de développement et ses projets d'aménagement auprès des acteurs économiques, la Communauté d'agglomération a l'opportunité de se doter d'un outil de marketing territorial innovant, convivial et dynamique.

En effet, la nouvelle génération d'outil de communication territoriale fait appel aux technologies 3D interactives appliquées aux maquettes virtuelles de territoire.

Aussi, la CASA souhaite s'équiper d'une maquette 3D dont la scénarisation permettait de présenter le territoire et ses projets de développement lors de rendez-vous avec des investisseurs, promoteurs, entreprises mais aussi lors d'évènements tels que la présentation de la stratégie économique de septembre ou le SIMI (salon de l'immobilier d'entreprises).

L'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont (EPA-ORSA), dans le cadre de sa mission d'aménageur, a développé et enrichi une maquette 3D sur l'ensemble du territoire de l'OIN. Cette maquette a été réalisée avec la technologie développée exclusivement par l'entreprise BIONATICS qui a l'avantage de proposer une solution dynamique et accessible alliant des performances de navigation 3D interactive.

À cette solution technique efficiente s'ajoute la réalisation d'un travail important d'enrichissement des images 3D (incorporation d'image de façade d'immeuble, de plan masse d'aménagement, ...) réalisé par les services de l'EPA.

Aussi, la CASA s'est-elle rapprochée de l'EPA-ORSA en vue de mutualiser cet outil.

Le partenariat est basé sur la mise à disposition de la maquette 3D enrichie de l'EPA-ORSA et la prise en charge du coût de réalisation de la scénarisation de cette maquette par la CASA soit 12 000 €. Ce partenariat permet une baisse du coût global de 5000 € sans prendre en compte le travail d'enrichissement.

La conception du « story-board » et le choix des éléments à valoriser seront conjointement réalisés afin d'obtenir un outil permettant la promotion du territoire et de ses projets urbains dans leur pluralité.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE,

- Oui l'exposé des motifs ;
- Vu la délibération du conseil communautaire du 12 décembre 2013 définissant l'intérêt communautaire en matière de développement économique et de politique de la Ville ;
- Vu la délibération du conseil communautaire du 26 Mai 2015 approuvant la stratégie de développement économique et son plan d'actions;

- Considérant l'importance de disposer rapidement d'un outil de promotion innovant pour le développement économique du territoire:
- considérant l'existence d'une maquette 3D du territoire Seine- Amont détenue par l'EPA et développer avec la technologie de la société Bionatics offrant de bonnes performances de navigation 3D interactive,

## DELIBERE

**Article 1** : approuve la convention de partenariat entre la Communauté d'agglomération Seine-Amont et l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont

**Article 2** : Autorise Monsieur le président de la Communauté d'agglomération à signer ladite convention et tout document afférent à ce partenariat ;

**Article 3** : Dit que la dépense est inscrite au budget communautaire de l'exercice 2015 ;

**Article 4** : Dit qu'une ampliation de la présente délibération sera adressée à l'EPA ORSA.

Fait et délibéré à Vitry-sur-Seine, le 23 juin 2015.

Michel Leprêtre  
Président de la Communauté d'agglomération  
Seine-Amont

